

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 2020210

N/REF : 15/02/2022 11H08 C:025241 I:30664
V/REF : 22011633
V/Email reçu le Mardi 15/02/2022 à 11H08

ALPES ISERE HABITAT
Ag. Saint Martin d'Heres PG1
Code Service : COMPTABILITE
5 Rue Albert Samain
38400 SAINT MARTIN D'HERES

V/REF.IMM. G11075
IMMEUBLE : KARL MARX
1 a 39 PLACE KARL MARX
38400 ST MARTIN D'HERES

Fontaine, le 17 Février 2022

Référence Marché: 2020.0067
LOCALISATION : ALLEE N19 KARL MARX - 4E ETG - MME ESCALLON GAELLE 06 27 88 44 66
04 57 13 57 02
MOTIF : INTERVENIR POUR UN BOUCHON AU DERNIER ETAGE - PROBLEME RECURRENT -
CELA DOIT VENIR DE LA COLONNE -
Donneur d'ordre : M. M BOUGUETAIA

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 16/02/2022 A 15H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME ESCALLON AU 4EME ETAGE
DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION EVIER SUR 7M
PRESENCE DE BOUCHON DE GRAISSE ET CHEVEUX ENTRE LA SALLE DE BAIN ET LA
CUISINE
CONTROLE DU BON ECOULEMENT EN PRESENCE DU LOCATAIRE

CONTROLE DE LA COLONNE - RIEN A SIGNALER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 17/02/22 à 15H29 M. M BOUGUETAIA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ft Déplacement Distance 0 a 25 Km	1	21,24		21,24
2,25	H. Camion Hydro. Le 16/02/2022	1	73,36		165,06
TOTAL H.T.					186,30
T.V.A. a 10,00%					18,63
TOTAL T.T.C.				En EURO	204,93

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN